

Handicap : un testing pour l'accessibilité des autocars

Les autocars qui assurent les lignes express régionales sont-ils adaptés aux personnes à mobilité réduite ? C'est ce qu'ont voulu vérifier hier des bénévoles de l'Association des paralyés de France (APF)

Moment de flottement hier matin au beau milieu de l'avenue de Verdun. Un petit groupe s'impatiente à la hauteur de l'arrêt Albert 1^{er} car l'autocar de la compagnie Les Phocéens, à destination d'Aix-en-Provence, affiche déjà une bonne demi-heure de retard. La faute à un élévateur en panne. Et sans élévateur, impossible pour Micheline et Mireille de s'installer à bord : la première ne peut pas se déplacer sans béquilles, la seconde est clouée depuis vingt ans dans un fauteuil roulant.

« Gênant, contraignant »

Lorsqu'enfin le car arrive après l'intervention d'un technicien, le chauffeur et une hôtesse se met-

tent en quatre pour aider Micheline et Mireille à se hisser à la hauteur des autres passagers. L'opération, théoriquement, ne prend que quelques minutes. Ce mercredi matin, il faut un peu plus de temps. Rien d'alarmant si ce n'est que l'embarquement se déroule sous le regard critique et vigilant de l'APF (Association des paralyés de France), dans le cadre d'un « testing » organisé à l'échelle de la région.

« Ce contrôle surprise fait suite à des réclamations », explique Denis Taccini, le directeur de l'APF dans les A-M. Pour lui, le service mis en place par la compagnie présente un inconvénient majeur : « Les personnes à mobilité réduite doivent réserver 48 h à l'avance, puis confirmer par courrier,



Les personnes à mobilité réduite ont leur place à bord des lignes express régionales. À condition de réserver 48 h avant le départ.

(Photo F. Lec)

fax ou mail. »

« C'est à la fois gênant et contraignant », juge Mireille : « Ce système ne me laisse pas mon entière liberté. »

Dans l'après-midi, un bilan dressé à Aix fait état d'une série de dysfonctionnements. Le « testing » a été réalisé au départ de plusieurs

villes de la région dont Cagnes-sur-Mer. « Mauvais arrimage des fauteuils, défaut de ceinture de sécurité », énumère Olivier Khouberman, le

responsable des « actions d'intérêt collectif » au sein de l'APF.

Impossible de vérifier auprès du p.-d.g des Phocéens, injoignable hier. De son côté, Jean-Yves Petit, vice-président du Conseil régional en charge des Transports, se dit surpris : « Le contrat qui nous lie avec cette société stipule que tous les autocars affectés aux lignes express régionales doivent être conformes et adaptés. » La réservation lui paraît difficile à éviter : « Les véhicules ne peuvent accueillir qu'un à deux fauteuils roulants. » On peut ajouter que le billet est gratuit pour tout accompagnant. Soit une économie de 30,80€ sur le trajet Nice-Aix.

FRANCK LECLERC
fleclerc@nicematin.fr

LE PATRIOTE : 30/09 au
06/10/2011

Un bilan mitigé

La journée d'action du mercredi 21 septembre dernier a accouché d'un bilan mitigé. Un bus sur deux en état de marche, et pas mal de retard pour les voyageurs.

Profitant de la Semaine Européenne de la Mobilité, l'Association des Paralysés de France avait prévu une journée d'action. Testing, contrôle avec huissier, tout y était. Présents sur deux départs, un dirigeant de l'organisation accompagnait ainsi deux binômes composés de deux personnes à mobilité réduite, une en chaise roulante, une autre se déplaçant avec une canne. Le premier départ était prévu à Cagnes-sur-Mer. Dès l'arrivée du



bus, le chauffeur se montre courtois avec le premier binôme. Mais le premier souci intervient rapidement. Le système électrique de la plaque élévatrice pour les fauteuils roulants ne marche pas. Malgré

l'intervention d'un technicien, rien n'y fait. Un autre bus arrive donc en remplacement, au bout... d'une heure et vingt-cinq minutes. Heureusement pour celui-ci, tout fonctionne et l'embarquement s'est fait sans problème. Le second départ, prévu à Nice, commence tout aussi bien, quinze minutes de retard annoncées pour le bus. Un souci technique en serait la cause. Réglé comme une horloge, le bus arrive au bout de ces quinze minutes. Surprise en le voyant, c'est le premier bus de Cagnes-sur-Mer, celui-là même qui n'avait pu embarquer les personnes handicapées. Mais ce coup-ci, tout fonctionne. Il avait donc été réparé entre temps, et la panne technique ayant provoqué le retard était donc celle du plateau élévateur. Tout le monde embarque donc sans le moindre accroc, avec tout de même ce léger retard. Au final, outre le retard, un bus sur deux était en état d'accueillir des personnes à mobilité réduite, soit 50% de réussite. En attendant le rendez-vous avec les responsables des Lignes Expresses Régionales, le bilan reste tout de même mitigé.

Romain CHARDAN

Le Patriote 23/ix/11

TESTING

L'APF se mobilise

L'Association des Paralysés de France a organisé une journée d'action le mercredi 21 septembre. Elle met en cause les difficultés rencontrées par les personnes à mobilité réduite pour se déplacer sur le réseau Lignes Expresses Régionales.

Placée au cœur de la Semaine Européenne de la Mobilité, du 16 au 22 septembre, une journée de testing sur l'accessibilité des autocars a été organisée. Elle visait les LER. Pour ce faire, des personnes handicapées ont réservé des places dans ces autocars, pour rejoindre Aix-en-Provence, et en revenir le soir. Un binôme a été constitué à chaque fois, avec une personne en chaise roulante et une personne se déplaçant à l'aide d'une canne. L'un des points ayant motivé cette journée de testing a été le fait qu'il soit demandé à des personnes en chaise roulante d'envoyer un fax ou un mail dès lors qu'elle voulait réserver une place. Un huissier devait être présent à chaque départ (deux sont prévus, à Nice et Cagnes), afin de constater et consigner les éventuels problèmes. Un rendez-vous devait ensuite être pris avec Monsieur Petit, responsable du service transports du Conseil Général, afin de lui présenter les résultats*.

R.C.

*N'ayant pas eu les résultats en temps et en heure, nous vous les communiquerons lors de notre prochaine édition

